



COMMUNIQUE SUITE À LA CONVOCATION AU CTL du 22 janvier 2019

Compte tenu du refus de la direction d'autoriser la tenue de HMI lors du CTL , seulement 75 collègues sont venus ce matin interpellier la Direction Départementale à l'annonce des **14 suppressions d'emplois prévues en 2019** dans les services de notre département.

Les collègues entendaient contester par leur venue, des conditions de travail devenues extrêmement dégradées, les missions bâclées, une organisation décousue, le tout amplifié par les restructurations, les fermetures de trésorerie, les fusions de services, le prélèvement à la source et le passage en agence comptable.

Ils ont aussi dénoncé une charge de travail devenue inacceptable et insoutenable.

Pire, la feuille de route du premier ministre dans sa lettre aux ministres, ministres d'État et secrétaires d'État porte désormais comme orientations la possibilité de transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, de transferts au secteur privé voire d'abandon de missions.

Nous pouvons donc légitimement avoir les plus grandes inquiétudes sur la pérennisation de nos missions de service public.

Les Organisations Syndicales et les représentants du personnel ont interpellé la Directrice.

Mme la Directrice a tenté de répondre, par un discours d'ordre général (gains de productivité, la dématérialisation et l'évolution numérique). Elle s'est toutefois montrée dans l'incapacité de justifier de manière objective et cohérente cette nouvelle vague de suppressions ne cachant pas par ailleurs que le démantèlement du réseau de proximité va se poursuivre.

Malgré tout, Madame la Directrice nous annonce que les conditions de travail dans les services sont parfaites, que les élu(e)s ont les moyens nécessaires pour que « tout roule », mais nous avons rappelé que les

conditions de travail ne se mesurent pas uniquement au matériel qui est mis à notre disposition pour travailler, mais aussi à la charge de travail que nous supportons au quotidien.

Dans les services, jamais nous n'avons eu un sentiment aussi fort de perte de sens du travail. Le manque d'effectif accentue inexorablement les risques psycho-sociaux au sein de notre administration. La hiérarchie dans toutes ses composantes en supportera l'entière et lourde responsabilité.

Pour information sont prévues en 2019 à la DDFIP87 les suppressions suivantes :

1 A+
1 A
4 B
8 C

1 B et 1 C sont créés en Direction pour renforcer le CS BUD

Notre organisation syndicale a demandé que cesse immédiatement les suppressions d'emplois et que les recrutements soit à la hauteur des besoins, qu'**une prime de 1000 euros soit versée à tous les agents des la DGFIP** et que si ces revendications ne sont pas satisfaites, la CGT Finances Publiques 87 appelle les personnels de la DDFIP à cesser le travail, se mettre en grève pour collectivement obtenir satisfaction.

**Les élu(e)s CGT Finances Publiques 87
A-G FABRY, Myriam MORANGE, Vincent VIGNAUD**